



PROGRAMME  
DE RECHERCHE  
SOLUTIONS  
FONDÉES SUR  
LA NATURE



## **France 2030 : Lancement du programme de recherche « Solutions fondées sur la Nature » : innover avec la nature pour des impacts positifs sur la biodiversité, la société et l'économie**

Lyon, 5 avril 2024

**Les changements globaux obligent nos sociétés à relever de nombreux défis comme la lutte contre le changement climatique, la gestion des risques naturels, la santé, l'approvisionnement en eau ou encore la sécurité alimentaire. Ces défis nous conduisent à imaginer des options innovantes et durables dont les Solutions fondées sur la Nature, qui permettent des changements transformateurs et qui sont devenues une priorité de recherche pour la France. Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, avec Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement en charge de France 2030, Philippe Mauguin, PDG d'INRAE, et Antoine Petit, PDG du CNRS, ont lancé ce 5 avril le programme de recherche France 2030 sur les Solutions fondées sur la Nature.**

**Ouvert sur des dispositifs expérimentaux dans les milieux, urbains, littoraux, et agricoles, en plaine comme en montagne, ce programme associe étroitement les acteurs des territoires, comme la métropole de Lyon qui accompagne l'évènement de lancement.**

Les Solutions fondées sur la Nature sont des approches de protection, restauration ou gestion des écosystèmes ayant des impacts bénéfiques sur l'économie, la société et l'environnement ainsi que sur la biodiversité. Elles peuvent ainsi compléter les solutions d'ingénierie technologique, voire s'y substituer, et ce dans tous les types de milieux.

Piloté par INRAE et le CNRS, le programme « Solutions fondées sur la Nature » est financé à hauteur de 44,2 M€ pour une durée de 9 ans (2023-2032) par le plan d'investissement France 2030 porté par le secrétariat général pour l'investissement et opéré pour le compte de l'État par l'ANR. Lancé sous l'égide des ministères de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et du secrétariat d'État à la biodiversité, il a pour ambition de fédérer et structurer une communauté de scientifiques et d'experts pour tester et développer des innovations basées sur la nature. Au-delà d'INRAE et du CNRS, ce programme implique de nombreux acteurs académiques (Ifremer, IRD, MNHN, université Aix-Marseille, université Claude Bernard Lyon 1, université Grenoble-Alpes, université de Montpellier et université Paris-Sorbonne), des partenaires publics et privés, au niveau national comme au niveau des territoires.

Ce programme souhaite favoriser le développement d'une recherche innovante et ambitieuse sur les Solutions fondées sur la Nature, en s'appuyant sur des **démarches interdisciplinaires**. L'ambition est de concevoir et mettre en œuvre des approches plus systémiques en intégrant les dimensions biologiques, économiques et sociales de ces solutions. De manière complémentaire, et afin de favoriser la mise en œuvre d'actions transformatrices, il y a un enjeu fort à développer l'accès à l'information sur les SfN et à contruire les parcours de formation et d'éducation sur ces solutions.

Seront abordées en priorité les Solutions fondées sur la Nature :

- basées sur les réseaux d'aires protégées,
- dans les mosaïques de milieux agricoles et naturels,
- en milieu urbain,
- en milieu côtier.

Le programme lancera à l'automne 2024 un premier appel à projets de recherche collaboratifs ainsi que des actions ciblées pour Solutions fondées sur la Nature d'équipements innovants pour la recherche, des formations supérieures et professionnelles dédiées aux SfN et la mise en place d'un réseau destiné à faciliter l'accès à l'expertise sur ces solutions dans les territoires.

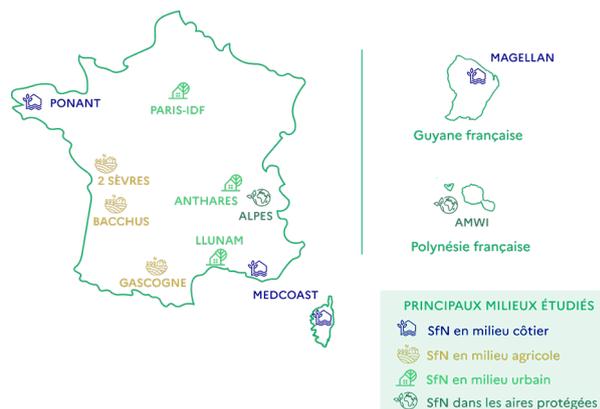
Parmi ses actions ciblées, ce programme met en place un réseau de 11 living labs, en métropole et en outre-mer, pour co-construire et étudier des Solutions fondées sur la Nature dans des situations contrastées. Ces living labs sont des structures de recherche collaboratives qui regroupent des partenaires académiques, des acteurs publics (collectivités, gestionnaires d'aires protégées...), des entreprises, des associations et des citoyens pour co-crée, tester et évaluer des approches, des outils ou des usages nouveaux « grandeur nature » des Solutions fondées sur la Nature.

Tout au long du programme, l'ensemble des données et des connaissances scientifiques et techniques générées par les projets seront rendues accessibles aux communautés intéressées, en cohérence avec les politiques de science ouverte des deux organismes pilotes.

En savoir plus sur le programme : <https://www.pepr-solubiod.fr/>

### Les 11 living labs du programme

- 2-Sèvres (Plaine et val de Sèvre)
- Alpes (Parcs alpins)
- AMWI (hautes îles volcaniques de Polynésie française)
- Antharès (ville de Lyon)
- Bacchus (territoires viticoles près de Bordeaux)
- Gascogne (vallées et coteaux de Gascogne)
- LLUNAM (métropole de Montpellier)
- Magellan (littoral de Guyane)
- Medcoast (littoral méditerranéen)
- Paris Île-de-France (ville de Paris et région Île-de-France)
- Ponant (ville de Brest et mer d'Iroise)



*Dans le cadre de France 2030, l'État consacre 3 milliards d'euros à la recherche à travers des programmes de recherche ambitieux (les PEPR), portés par les institutions de recherche pour consolider le leadership français dans des domaines clés liés ou susceptibles d'être liés à une transformation technologique, économique, sociétale, sanitaire ou environnementale et qui sont considérés comme prioritaires au niveau national ou européen.*

### Contacts presse

INRAE

01 40 96 91 86 – [presse@inrae.fr](mailto:presse@inrae.fr)

CNRS

01 44 96 51 51 – [presse@cnrs.fr](mailto:presse@cnrs.fr)

Secrétariat général pour l'investissement

[presse.sgpi@pm.gouv.fr](mailto:presse.sgpi@pm.gouv.fr)